

Présentation de projets de loi

Le député n'est pas sans savoir que nous sommes en pourparlers avec les partis de l'opposition en vue de faciliter l'adoption de plusieurs mesures législatives qui sont inscrites au *Feuilleton*. Pour le moment, je voudrais annoncer les travaux qui sont prévus pour lundi et mardi prochains.

Le premier article à l'ordre du jour, lundi, sera le projet de loi qui porte sur la continuation de paiements concernant Pioneer Trust, que la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) déposera plus tard dans la journée. Comme je l'ai dit aux leaders parlementaires au cours de notre entretien de mercredi dernier, j'espère que nous pourrions faire franchir toutes les étapes à cette importante mesure d'initiative ministérielle. Elle est cruciale pour les gens de la Saskatchewan et je sais que les députés vont tenir à l'adopter sans tarder.

La deuxième mesure que je me propose de mettre à l'étude sera le projet de loi C-30 sur les accords de Bretton Woods, qui en est à l'étape du rapport. Il est à souhaiter que nous pourrions mener à bien l'étude de ce projet de loi, de façon à l'expédier au Sénat.

M. Gauthier: Le Sénat, ça existe?

M. Hnatyshyn: Il existe encore. Si le projet de loi C-30 est adopté, l'article suivant sera le projet de loi C-33 concernant l'inspection des viandes. Je crois savoir que la Chambre est disposée à régler cette question assez rapidement. Je ne pense pas que la mesure soit controversée.

Enfin, si le projet de loi C-33 est adopté, la Chambre passera au débat de deuxième lecture du projet de loi C-45 sur les relations de travail au Parlement.

Nous poursuivrons mardi les travaux que je viens d'énumérer pour lundi.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI SUR LA CONTINUATION DES PAIEMENTS DE PIONEER TRUST

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)) demande à présenter le projet de loi C-50, visant la continuation des paiements prévus par certains certificats garantis à versements invariables délivrés par la compagnie Pioneer Trust.

M. le Président: La Chambre autorise-t-elle la ministre à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Geoff Scott (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n^{os} 109 et 315.

[Texte]

LA RÉMUNÉRATION DE CERTAINS EMPLOYÉS

Question n^o 109—**M. Angus:**

A-t-on versé à l'honorable Bryce Mackasey, à l'honorable Eugene Whelan et à M. Maurice Dupras, ou a-t-on négocié avec eux un traitement, des dépenses ou une rémunération entre le 8 juillet 1984 et la date d'annulation de leur nomination, ou entre celle-ci et le 30 novembre 1984, et, dans l'affirmative, a) quel en était le montant, b) quels étaient l'objet et la date de chaque versement, c) ces versements étaient-ils impossibles?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Les ministères des Affaires extérieures et de l'Agriculture m'informent comme suit:

L'honorable Eugene Whelan, l'honorable Bryce Mackasey et M. Maurice Dupras ont reçu de la part du ministère des Affaires extérieures une rémunération à partir de la date de leur nomination, le 9 juillet 1984, jusqu'au terme de leur nomination, le 11 octobre 1984. M. Whelan et Mackasey ont été rémunérés à un salaire annuel correspondant au niveau GIC-08 (de \$75,560 à \$88,930) et M. Dupras, à un salaire annuel correspondant au niveau GIC-06 (de \$63,230 à \$74,410). Les retenues salariales aux fins d'impôt sur le revenu ont été faites au taux approprié.

Les seuls autres paiements effectués en leur faveur par le ministère des Affaires extérieures sont ceux auxquels ils avaient droit en vertu des directives sur le service extérieur dans le cadre de leur affectation: M. Whelan a été remboursé pour les frais de déménagement de ses effets personnels et pour leur entreposage en attendant leur envoi à Rome, et M. Dupras a eu droit à un prêt à l'affectation actuellement en cours de recouvrement.

En ce qui concerne Agriculture Canada: Conformément aux dispositions du marché de services, l'honorable Eugene Whelan a reçu une somme imposable de \$11,810 pour agir à titre de représentant canadien au Conseil mondial de l'alimentation, pour la période allant du 11 octobre 1984 au 30 novembre 1984.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE «CANADA-GASPÉSIE-BAS ST-LAURENT»

Question n^o 315—**Mme Killens:**

Le gouvernement a-t-il mis en œuvre le Plan de développement économique «Canada-Gaspésie-Bas St-Laurent» et, dans l'affirmative, quels sont les montants totaux investis dans tous les domaines du plan depuis que les travaux ont commencé?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Depuis la mise en œuvre du plan en mai 1983, jusqu'au 31 décembre 1984, les montants totaux dépensés ou engagés dans tous les domaines sont les suivants: